

Jeunesses : études & synthèses n°28 « Améliorer le climat scolaire pour lutter contre le harcèlement »

Le dernier numéro du bulletin *Jeunesses : études et synthèses* souligne l'importance du repérage en matière de lutte contre le harcèlement scolaire. Les auteurs s'appuient sur plusieurs évaluations d'expérimentations pour proposer des « pistes fortes », structurantes pour l'action publique.

« Améliorer le climat scolaire pour lutter contre le harcèlement », tel est le titre du vingt-huitième numéro du bulletin *Jeunesses : études et synthèses*, édité par l'INJEP et produit par la mission d'animation du Fonds d'expérimentation jeunesse (MAFEJ) de la direction de la jeunesse et de l'éducation populaire (DJEPVA).

En France, le harcèlement concerne 12% des écoliers et un collégien sur dix, soit 700 000 élèves. Axelle Charpentier, Laëtitia Drean et Youssef Soudi (DJEPVA/MAFEJ), auteurs de ce « quatre pages », s'appuient sur plusieurs évaluations d'expérimentations menées contre le harcèlement pour proposer des « pistes fortes », structurantes pour l'action publique.

Le FEJ souligne en effet l'importance du repérage et pointe le principal levier d'action : l'amélioration du climat scolaire. Affaire de relation, l'amélioration du climat scolaire passe par une meilleure coopération entre équipes éducatives, la formation des enseignants, et surtout, la médiation scolaire. En effet, l'évaluation du projet « Médiation sociale en milieu scolaire », démontre l'incontestable efficacité de l'adulte médiateur, avec une baisse de près de la moitié des cas de harcèlement signalés par les garçons en 6^e. Il semble particulièrement opérant auprès des jeunes les plus vulnérables.

Dans ce numéro, le FEJ pointe encore l'intérêt des mesures visant à amplifier l'empathie des élèves et leur implication dans la régulation des violences, encourageant, dès le plus jeune âge les compétences pro-sociales et émotives des jeunes. Estime de soi, persévérance, confiance, capacité à faire émerger des solutions négociées, ou à coopérer ne sont pas les moindres bénéfiques de ces actions.

Tout en contribuant à diminuer les cas de harcèlement, et les souffrances associées, elles permettent aux élèves concernés d'acquérir ces compétences « non cognitives » que les enseignements académiques peinent à développer et dont on sait qu'elles leur seront essentielles au cours de leur vie d'adulte.



[Téléchargez la publication](#)

Contact presse : Roch Sonnet
01 70 98 94 40 - sonnet@injep.fr



L'Observatoire
DE LA JEUNESSE ET DES POLITIQUES DE JEUNESSE